



École Pierre-de-Saint-Ours  
2537, rue Immaculée-Conception  
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0  
450 746-3512  
secretariat.pierredesaintours@cssstgouv.qc.ca

Ensemble,  
engagés pour — TA  
**réussite**

# JOURNAL PETIT PIERRE

Août 2025

## LE JOURNAL PETIT PIERRE C'EST QUOI ?

Le journal Petit Pierre est un communiqué que tous les parents recevront par courriel chaque début du mois. Dans ce communiqué, vous trouverez diverses informations en lien avec l'école.

## SITE DE L'ÉCOLE

N'oubliez pas que vous pouvez consulter notre site internet. Vous y trouverez diverses informations importantes tel que les sorties scolaires à venir.

## LEVÉE DE FONDS

Au cours de l'année scolaire, vous recevrez diverses communications concernant les levées de fonds organisés par l'école et le comité de parents. Ces levées de fonds ont pour but l'embellissement de notre cour d'école.

## RAPPEL IMPORTANT

Chaque année, le ministère de l'éducation procède à la prise de présence officielle des élèves dans toutes les écoles du Québec. Il est primordial que tous les enfants soient présents en classe le **lundi 30 septembre**. Nous demandons votre collaboration afin d'éviter toute absence ou tout retard.

## RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année, notre rentrée scolaire se fera sous le thème : J'explore le monde ! Les enseignants accueilleront les élèves et les parents le mardi 26 août à 7 h 57 dans la cour arrière de l'école. Il y aura de la surveillance d'élèves à compter de 7 h 47. Les parents seront autorisés sur la cour d'école pour cette première journée. Pour la rentrée, les élèves pourront porter un accessoire représentant leur pays préféré.

## STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE

Comme nous n'avons plus accès au stationnement de l'église, une nouvelle procédure a été établie. Dorénavant, tous les parents devront déposer les enfants à l'entrée de la cour arrière sur la rue Richelieu (rue du CPE).

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser le stationnement réservé au personnel en tout temps afin d'assurer la sécurité des élèves.

Il sera donc important de prévoir ce changement à votre horaire afin de bien respecter les horaires de l'école

## CODE DE VIE

Vous recevrez une copie papier du code de vie dans le sac à dos de votre enfant. Il sera important de le signer et de le retourner à l'école.

Centre  
de services scolaire  
de Sorel-Tracy

Québec

# JOURNAL PETIT PIERRE

## TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Chers parents,

À partir de la rentrée scolaire 2025, les téléphones cellulaires, les écouteurs et tous les autres appareils mobiles personnels seront interdits dans toutes les écoles du Québec, y compris dans les aires communes et sur le terrain des écoles. Cette interdiction s'appliquera donc dès l'arrivée de votre enfant à l'école et ce, jusqu'à son départ, y compris pendant les pauses et sur l'heure du midi.

Cette décision du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) vient renforcer la règle déjà en place depuis janvier 2024, qui interdit l'usage du cellulaire en classe. Elle fait suite aux recommandations de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux, dans le but de créer un environnement plus favorable à l'apprentissage et au bien-être des élèves.

Les codes de vie des écoles seront mis à jour pour l'année scolaire 2025-2026 afin de refléter cette nouvelle règle ainsi que les sanctions applicables.

De rares exceptions seront possibles pour des raisons pédagogiques ou de santé.

Nous vous remercions de votre collaboration afin d'accompagner vos enfants à respecter cette consigne.

Cordialement,

**CHRISTIAN BOURBEAU, DIRECTEUR**

## TRANSPORT SCOLAIRE

### Responsabilités des parents

En plus d'assumer la responsabilité de leur enfant entre leur résidence et le lieu d'embarquement ou de débarquement, les parents ont un rôle important à jouer afin d'assurer un transport scolaire sécuritaire.

### **Ils doivent, entre autres :**

- A) informer leur enfant des règles de sécurité et du comportement à adopter en transport scolaire ;
- B) assumer la responsabilité de tout dommage causé par leur enfant à un véhicule assurant le transport scolaire ;
- C) informer immédiatement la direction de l'école de tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, etc., afin que le Service du transport scolaire en soit avisé ;
- D) prendre les dispositions nécessaires pour que leur enfant se rende à l'école dans le cas d'une suspension du privilège du transport suite à des mesures disciplinaires.

## RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année, notre rentrée scolaire se fera sous le thème : J'explore le monde ! Les enseignants accueilleront les élèves et les parents le mardi 26 août à 7 h 57 dans la cour arrière de l'école. Il y aura de la surveillance d'élèves à compter de 7 h 47. Les parents seront autorisés sur la cour d'école pour cette première journée. Pour la rentrée, les élèves pourront porter un accessoire représentant leur pays préféré.

## PHOTOS SCOLAIRES

Selon la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous devons maintenant faire signer un consentement de communication de renseignements personnels avant la prise des photos scolaires à l'école.

**Vous trouverez ce consentement dans le sac d'école de votre enfant dès la première journée d'école. Il est très important de retourner la feuille signée avant le 28 août. Autrement, il ne vous sera pas possible de procéder à l'achat de photos scolaires de votre enfant.**